



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1679

Texte de la question

## CHÔMAGE

**M. le président.** La parole est à M. Jean Le Garrec, pour le groupe socialiste.

**M. Jean Le Garrec.** Ma question s'adressait au Premier ministre. Celui-ci étant absent, je me tourne avec un peu de malice vers M. le ministre d'État.

Le Premier ministre a déclaré ces jours-ci que le chômage baisserait en 2005 d'une façon durable et continue. Il est même allé plus loin en précisant qu'il baisserait de 10 %.

**M. Bernard Deflesselles.** Et alors ? C'est une bonne nouvelle !

**M. Jean Le Garrec.** Nous savons aujourd'hui que le chômage est la première préoccupation des Français et M. Sandrier avait parfaitement raison dans son analyse de la pauvreté. Nous aurions eu tendance à croire M. le Premier ministre, mais nous savons que ce qu'il a annoncé n'est pas possible, pour au moins trois raisons.

La première est que la croissance est en panne, vous le savez, monsieur le ministre d'État. Le pouvoir d'achat fait du sur-place, les entreprises rechignent à investir et les prélèvements sont en augmentation de six milliards d'euros, pour ne citer que quelques éléments du tableau.

La deuxième raison est que vous n'avez pas de politique de l'emploi. Ce gouvernement a en effet passé son temps, pendant deux ans, à casser tous les outils que nous avons créés (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste*) - TRACE, par exemple - et les dispositifs que vous avez voulu instaurer connaissent un échec formidable, impressionnant : peut-être 300 CIVIS et un millier de RMA, et je suis bon prince ! Vous avez détruit, mais vous n'avez rien construit !

**M. Lucien Degauchy.** Hypocrite !

**M. Jean Le Garrec.** La troisième raison est que le plan de cohésion de M. Borloo, auquel nous travaillons, est un mélange complexe de mesures inachevées, de renvois à des décrets ultérieurs, de constructions " virtuelles " - le mot est du ministre lui-même.

**M. le président.** Veuillez poser votre question, monsieur Le Garrec !

**M. Jean Le Garrec.** Le Conseil économique et social considère d'ailleurs que ce plan sera totalement inefficace pour l'emploi. (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ce n'est pas du baratin, mes chers collègues ! ("*Si !*" sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) C'est la réalité.

Où en êtes-vous donc, monsieur le ministre d'État ? A la méthode Coué, à l'autosatisfaction ou à la célèbre formule des Shadoks : " Quand on ne sait pas, on y va. Le problème est d'y aller le plus vite possible " ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué aux relations du travail. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Gérard Larcher, ministre délégué aux relations du travail.** L'UNEDIC nous a annoncé hier une baisse de 150 000 dans les chiffres du chômage. Quand on connaît la prudence de cet organisme par rapport à des comptes qu'il souhaite consolidés et garantis auprès de l'État, dont il a obtenu du Premier ministre et du ministre d'État la garantie pour 2,2 milliards d'euros, on se dit que 60 % du chemin sont déjà faits ! (*Exclamations sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Si nous sommes capables de tenir la croissance à plus de 2 %, si nous sommes capables ensemble - départements, régions et autres collectivités territoriales - de mettre en place les 285 000 contrats d'avenir, si nous sommes capables de mettre en place le RMA, alors nous ferons ensemble baisser le chômage, ce qui est d'intérêt national ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean Le Garrec](#)

**Circonscription** : Nord (12<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1679

**Rubrique** : Emploi

**Ministère interrogé** : relations du travail

**Ministère attributaire** : relations du travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 18 novembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 novembre 2004